



**Direction Economie Circulaire
et déchets**
Service Produits et Efficacité Matière

Performances 2013 des broyeurs agréés

(mise à jour du 7 juillet 2015)

Ce document présente les TRR et TRV, tels que définis ci-après, pour les broyeurs agréés ayant autorisé l'ADEME à publier ces données.

- TRR : taux de réutilisation et de recyclage (pour la partie non métallique des VHU), exprimé en % et rapporté à la masse entrante des VHU. Taux comparable avec l'obligation réglementaire de 3,5 % ;
- TRV : taux de réutilisation et de valorisation (pour la partie non métallique des VHU), exprimé en % et rapporté à la masse entrante des VHU. Taux comparable avec l'obligation réglementaire de 6 %.

Ces taux ont été déterminés pour l'année 2013 et ont été établis sur la base de la **performance intrinsèque des broyeurs**, c'est à dire en tenant compte :

- de la réalité de la destination/du traitement effectué sur les différentes fractions produites par chaque broyeur en 2013, tel que cela a été déclaré dans SYDEREP ;
- d'une composition moyenne nationale d'une carcasse de VHU établie sur la base des pratiques moyennes de démontage de matières et pièces par les centres VHU de 2012 ;
- de la masse moyenne réelle des VHU entrant dans les centres VHU agréés qui ont approvisionné en VHU en 2013 chaque broyeur (ne sont prises en compte pour le calcul de cette masse moyenne que les déclarations des centres VHU ayant été certifiées par l'ADEME après une première validation par les organismes de certification).

Des TRR et TRV sont calculés et disponibles dans SYDEREP pour chaque couple centre VHU/Broyeur, accessibles uniquement pour le centre VHU et le broyeur. Ces TRR et TRV

tiennent compte de la composition réelle moyenne des carcasses livrées au broyeur par le centre VHU.

	TRR	TRV
ACYCLEA - Saint-Appolinaire (21)	4,30%	5,71%
AFM - Villenave d'Ornon (33)	3,17%	5,16%
AFM - Colomiers (31)	3,66%	7,78%
AFM - Coulombiers (86)	2,54%	5,37%
AFM - Nantes (44)	2,09%	2,63%
AFM - Rennes (35)	2,48%	10,86%
BARTIN RECYCLING - La Chapelle St Ursin (18)	7,40%	7,40%
BAUDELET - Blaringhem	7,00%	7,86%
BRION - Clairoux (60)	2,75%	15,15%
DAINVILLE RECYCLAGE - Arras (62)	2,31%	2,31%
DECONS - Pian Médoc (33)	2,61%	2,61%
ESKA - Amnéville (57)	1,69%	6,27%
ESKA - Franois (25)	0,76%	3,40%
ESKA - Golbey (88)	1,82%	6,69%
ESKA - Strasbourg (67)	2,50%	7,86%
GALLOO - Aniche (59)	11,11%	11,11%
GALLOO - Halluin (59)	11,06%	11,06%
GALLOO - Marquette (59)	10,66%	10,66%
GDE - Limay (78)	1,72%	3,74%
GDE - Montoir (44)	1,95%	2,82%
GDE - Salaise (38)	2,41%	4,11%
GDE METALIFER - Strasbourg (67)	1,23%	7,71%
GUYOT ENVIRONNEMENT - Brest (29)	2,09%	5,65%
HETTIER - Le Havre (76)	12,75%	12,75%
MARCHETTO - Esmans (77)	4,87%	4,87%
MARX SPAELIN - Illzach (68)	0,62%	6,21%
MENUT - St-Pierre des Corps (37)	10,47%	12,20%
PASSENAUD - Champagné (72)	5,32%	5,32%
PRAXY CENTRE - Issoire (63)	3,18%	3,18%
PROFER - Marseille (13)	1,79%	4,15%
PURFER - Carros (06)	2,37%	2,87%
PURFER - Ledenon (30)	2,77%	12,75%
PURFER - Marignane (13)	2,93%	13,24%
PURFER - Saint-Marcel (71)	2,11%	16,09%
PURFER - Saint-Pierre de Chandieu (69)	1,36%	15,20%
RECUPFER - Bleurville (88)	0,10%	0,10%
REVIVAL - Athis-Mons (91)	1,48%	6,04%
REVIVAL - Fossé (41)	0,84%	4,76%
REVIVAL - Montereau (77)	1,13%	6,88%
REVIVAL (ex-STRAP) - Condette (62)	3,32%	3,40%
REVIVAL (ex-STRAP) - Saint-Saulve (59)	3,29%	4,36%
REVIVAL Gennevilliers (92)	1,53%	6,21%
ROSSI - Monteux (84)	4,40%	6,98%
SRI - Marignane (13)	13,17%	13,17%